

Les moyens de prévention

1- Intégrer le risque de zoonoses à votre DUERP

2a - Prévention collective

- Hygiène générale de l'élevage
- Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels
- Formation et information des salariés
- Manipulation et contention des animaux
- Mise en place de moyens appropriés : eau potable, savon.
- Armoires-vestiaires distinctes (vêtements de ville/ vêtements de travail)

2b - Prévention individuelle

- **Lavage des mains** après la manipulation des animaux et avant de boire, manger ou fumer
- Douche en fin de journée de travail

■ **Vêtements de travail** et EPI : appropriés, en bon état, propres et bien entretenus.

Port de gants pour tout contact avec les animaux (soins, équarrissage, travaux d'entretien), notamment en cas de lésions, même minimes, au niveau des mains.

En cas de plaie, je nettoie au savon, désinfecte et protège avec un pansement imperméable. En cas de plaie grave, j'appelle le 15.

Port de masque respiratoire FFP2 au contact d'un animal mort, travaux de curage

Port de lunettes de protection

3 - Vaccination et/ou traitement du troupeau/ contrôle sanitaire/Isolement des animaux malades



Dans tous les cas, je respecte les consignes de sécurité de l'entreprise !

Déclarer l'Accident de Travail (AT)

Si, lors de la manipulation d'un animal, vous êtes blessé(e), même légèrement, il est impératif de :

- inscrire tout événement sur le registre d'accident bénin de l'entreprise, s'il existe,
- consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail en cas d'aggravation,
- établir une déclaration d'accident du travail pour une prise en charge complète des soins.

Devant tout symptôme, penser à préciser à votre médecin traitant que vous travaillez au contact d'animaux

Déclarer la Maladie Professionnelle (MP)

Si, après la manipulation d'un animal, vous constatez différents symptômes, il est impératif de :

- consulter votre médecin traitant en lui expliquant votre travail,
 - établir une déclaration de maladie professionnelle avec votre médecin traitant.
- En cas de reconnaissance en tant que maladie professionnelle, vous pourrez ainsi bénéficier d'une prise en charge complète des soins.

Ces déclarations alimentent un observatoire MSA des risques liés aux contacts avec les animaux.

LES ZOONOSES DES CHEVAUX



Être à cheval sur l'hygiène
vous évitera d'attraper des maladies

Pour tout complément d'information :

MSA AUVERGNE

Service Santé Sécurité au Travail

Contactsst.blf@auvergne.msa.fr

auvergne.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Les principales zoonoses transmises par les chevaux

MP : Maladie Professionnelle

TEIGNE



Contamination par contact cutané avec les animaux ou avec des éléments souillés

Durée d'incubation : 1 semaine

Symptômes : apparition de lésions au niveau des zones de contact avec les animaux (cou, visage, avant-bras), anneaux rougeâtres qui démangent

Reconnaissance MP

GALE



Contamination par contact cutané direct avec l'animal

Durée d'incubation : quelques jours à 3 semaines

Symptômes : démangeaisons intenses avec lésions de grattage au niveau des zones de contact avec l'animal (mains, bras, jambes ...)

PASTEURELLOSE



Contamination par morsure ou inhalation dans les locaux abritant des animaux infectés

Durée d'incubation : quelques heures

Symptômes : fièvre, plaie, avec gonflement rouge et douloureux, suintante, accompagnée de ganglions, atteinte articulaire, atteinte pulmonaire

Reconnaissance MP

SALMONELLOSE



Contamination par contact mains-bouche avec les éléments souillés, aliments contaminés

Durée d'incubation : 1 à 3 jours

Symptômes : fièvre, douleurs abdominales, diarrhée, forme grave chez les personnes immunodéprimées

LEPTOSPIROSE



Contamination par contact cutané ou muqueux avec des éléments souillés d'urine

Durée d'incubation : 6 à 14 jours

Symptômes : fièvre, état grippal, jaunisse, atteinte rénale, saignements, atteinte neurologique, atteinte pulmonaire

Reconnaissance MP

CHARBON

BACTÉRIDIE



Contamination par contact cutané avec des animaux vivants ou morts, ou inhalation de spores (sol, laine)

Durée d'incubation : 2 à 5 jours

Symptômes : forme cutanée dans 90 % des cas (escarre noirâtre), forme digestive avec des douleurs abdominales et forme respiratoire avec évolution rapide et grave

Reconnaissance MP

